

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 27 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Monsieur Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, Mme Estelle MORIO, M. Jean-François SALVAR, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Pierre-Yves LE GROGNEC à Henri-Philippe LAMY  
Arlette BUZARE à Françoise BALLESTER  
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL  
Annaïg MESTRIC à Patrice JACQUEMINOT

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Septembre 2022
Date de l'affichage	21 Septembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2022 68**      **Election d'un conseiller municipal au Conseil d'Administration de L'ESTRAN (suite à démission)**

Rapporteur : J. Daniel

Le conseil municipal par délibération 2020-54 en date du 4 juillet 2020 a désigné les 10 membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du conseil d'administration (CA) de L'ESTRAN.

Suite à la démission de Madame Sonia CAROFF, conseillère municipale du groupe « Guidel au cœur » désignée parmi les 10 personnes pour siéger au CA de L'ESTRAN, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement.

Conformément à l'article R. 2221-5 du CGCT, les membres du conseil d'administration sont désignés par le conseil municipal sur proposition du maire. Dans un souci du respect de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de cette assemblée délibérante, il est proposé de désigner son remplaçant au sein de cet établissement public à caractère administratif parmi la liste « Guidel au cœur ».

Sur proposition du groupe « Guidel au cœur », Monsieur Le Maire propose de désigner Philippe-Jacques BLESBOIS pour siéger au conseil d'administration de L'ESTRAN en remplacement de Madame Sonia CAROFF.

Il est précisé que le conseil municipal peut, conformément à l'article L2121.21 du CGCT, décider, à l'unanimité, de recourir à un vote à main levée pour cette désignation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 15 septembre 2022,

**DECIDE** à l'unanimité de recourir à un vote à main levée.

**DESIGNE** Philippe-Jacques BLESBLOIS pour siéger au Conseil d'Administration de l'ESTRAN.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 28 Septembre 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

